

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Franceville : un adolescent périt dans un incendie à Bakou



Photo: Guy MADJOUA S

Un instantané du brasier mortel.

Guy MADJOUA SANGOUETABA
Franceville/Gabon

Le quartier Bakou à Franceville a été, le 11 août dernier vers 14 heures, le théâtre d'un violent incendie. Le brasier a réduit une habitation en cendres. L'un des occupants, le nommé Israël, un adolescent qui aurait eu 17 ans le 17 août, y a trouvé la mort. Il aurait été surpris par les flammes,

alors qu'il dormait dans sa chambre. Selon des témoignages recueillis sur le lieu du sinistre, des tout-petits seraient à l'origine du début de cet incendie. Les faits se sont produits en l'absence de leur mère, une commerçante gabonaise, qui vivait seule avec ses enfants. À ce qu'il paraît, les enfants étaient en train de jouer avec des allumettes dans l'une des pièces. L'une des tiges incandescentes

aurait alors échappé à leur vigilance. Laissant place au brasier, qui a rapidement ravagé la maison construite en planches. Si les petits "pyromanes" ont pu vite sortir de la demeure, cela n'a malheureusement pas été le cas pour Israël, leur

ainé atteint de troubles mentaux. Piégé par les flammes attisées par le vent, il a été brûlé, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Les sapeurs-pompiers sont arrivés sur les lieux, après que l'irréparable s'est produit.

La mère de famille était complètement dévastée à l'annonce de la terrible nouvelle. Désormais sans domicile fixe, c'est auprès de certains proches qu'elle a passé la nuit avec le reste des enfants. C'est le deuxième incendie

meurtrier en moins d'un mois à Franceville. Avant le drame de Bakou, dans la nuit du 31 juillet au 1er août, un autre brasier a tué une femme et son nourrisson, à Djaka, un quartier du 2e arrondissement.

Akébé-Apostrophe: 14 maisons réduites en cendres



Photo: Adjaï Ntouteume

Vue partielle des bâtiments détruits par les flammes.

Adjaï N.
Libreville/Gabon

UN incendie d'une rare violence s'est déclaré dernièrement à Akébé-Apostrophe, un quartier du 4e arrondissement de Libreville. Le brasier a réduit en cendres quatorze habitations et un magasin. D'après les témoins, c'est autour de 21 heures qu'une boule de

feu aurait été aperçue dans le ciel. Immédiatement prévenus, les sapeurs-pompiers arrivés sur les lieux auraient, malheureusement, rencontré un problème d'eau. Et pour cause. Contre toute attente, les deux camions à leur disposition ne contenaient aucune goutte d'eau. Toute chose qui aurait favorisé la propagation des flammes.

MINISTERE DE LA JUSTICE GARDE DES SCEAUX CHARGE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'EGALITE DES GENRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 18 août 2022
Avis d'Appel d'Offres : N° 002/MJGSCDHEG/SG/GE/2022
Nom du projet : **Acquisition de mobilier de bureau et de matériel informatique**
Source de financement : Etat gabonais

1. OBJET

Le Ministère de la Justice Garde des Sceaux chargé des Droits de l'Homme et de l'Égalité des Genres lance un appel d'offres pour l'acquisition de mobilier de bureau et de matériel informatique.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en 2 (deux) lots ainsi qu'il suit :

- Lot n°1 : mobilier de bureau ;
- Lot n°2 : matériel informatique.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus d'un lot.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **200 000 par lot ou de 100 000 CFA** pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Ministère de la Justice Garde des Sceaux chargé des Droits de l'Homme et de l'Égalité des Genres. Centre-ville., tél : 066 50 02 21/066 29 52 05

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 08 septembre 2022** à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **lundi 08 septembre 2022 à 11 heures dans la salle de réunion du ministère de la Justice.**

Ministre de la Justice, Garde des Sceaux chargé des Droits de l'Homme et de l'Égalité des Genres.


Erlyne Antoaefa NDEMBET DAMAS

Le Directeur Général des Marchés Publics


Eugène Pénafort MINTSA OYAME